

Appel à candidature pour le Prix National de la Construction Bois jusqu'au 10 mars 2023



Maison de Santé de Liffol-le-Grand, lauréat 2022 dans la catégorie Bâtiment public ou tertiaire (Studiolada Architectes - © Olivier MATHIOTTE)

La 12^{ème} édition du Prix National de la Construction Bois est lancée depuis le 2 janvier. L'appel à candidatures concourt jusqu'au 10 mars 2023, en partenariat avec les 12 Interprofessions régionales de la filière forêt-bois. Les porteurs d'une réalisation en bois achevée depuis le 1^{er} janvier 2020 peuvent postuler gratuitement en ligne, et à travers une candidature unique pour le concours régional puis national.

Depuis 2012, le PNCB met en lumière tout type de réalisation bois des plus classiques aux plus exceptionnelles, implantées sur l'ensemble des territoires français. Son objectif ? Valoriser le savoir-faire de la filière et mettre en avant les possibilités offertes par le matériau bois, pour en accroître le recours et répondre aux enjeux environnementaux de la construction.

Jusqu'au 10 mars 2023, l'ensemble des acteurs de la filière de la construction bois (architecte, bureau d'étude, constructeur, maître d'ouvrage, particulier...) en France peuvent candidater en ligne pour le Prix National de la Construction Bois. La première phase a été lancée le 2 janvier dernier, via un appel à candidatures national décliné dans les régions métropolitaines, ainsi qu'en Outre-mer.

Les jurys régionaux, organisés par les Fibois régionaux, sélectionneront les plus belles réalisations de leur territoire pour décerner les Prix régionaux de la Construction Bois. Les meilleurs projets participeront au jury national organisé par Fibois France en partenariat avec PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières), FSC (Forest Stewardship Council), Bois de France, le CNDB (Comité National Pour le Développement du Bois) et l'Ordre des Architectes, et financé par France Bois Forêt et le CODIFAB..

Il s'agit donc d'une candidature unique pour les deux concours.

8 catégories pour couvrir l'ensemble du savoir-faire de la filière forêt-bois

Comme chaque année depuis **2012**, le Prix National de la Construction Bois met en lumière **l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois** et la **diversité de projets architecturaux** réalisables grâce au matériau bois, **du quotidien à l'exceptionnel**. Cette année, les candidats concourent parmi l'une des huit catégories.

APPRENDRE, SE DIVERTIR

Enseignement ou éducation, loisir, culture, sport,...

TRAVAILLER, ACCUEILLIR

Industrie et commerce, service institutionnel et public, lieu d'entreprise, santé, restauration, logements de vacances ou de loisirs, culte, agriculture,...

HABITER ENSEMBLE

Logement collectif, logement groupé

HABITER UNE MAISON

Logement individuel

RÉHABILITER UN LOGEMENT

Logement individuel, collectif ou groupé

RÉHABILITER UN ÉQUIPEMENT OU UN BÂTIMENT TERTIAIRE

Réhabilitation d'un bâtiment d'enseignement, loisirs, industriel, public...

AMÉNAGER L'INTÉRIEUR

AMÉNAGER L'EXTÉRIEUR

Chaque année, ce sont plusieurs centaines de projets qui participent au PNCB et que l'on peut retrouver sur www.panoramabois.fr. Le réseau Fibois France est à la disposition des porteurs de projet pour les accompagner dans le dépôt de leurs candidatures.



Christine Leconte devient la Mairaine de l'édition 2023

Après 11 ans en tant que Mairaine du Prix, Dominique GAUZIN MÜLLER transmet le flambeau à Christine LECONTE. Présidente de l'Ordre National des Architectes et architecte-Conseil de l'Etat en région Normandie, Christine LECONTE prône une démarche d'aménagement reposant sur la « réparation de la ville », pour limiter le gaspillage des sols, des ressources et la démolition du bâti existant. Elle était également co-Présidente du Jury du PNCB en 2022.

CALENDRIER

**Du 2 janvier
au 10 mars :**
appel à candidatures

**Du 11 mars
au 20 mai :**
jury régionaux

**Fin juin /
début juillet :**
jury national

Rentrée 2023 :
remise du Prix National

Le site pour candidater :

<https://bddbois.fibois-france.fr/>

Le Prix National est soutenu financièrement par France Bois Forêt, le Codifab, et en partenariat avec Prodigéo Assurances, PEFC France, Bois de France, FSC France, le CNOA et le CNDB.

Pour tout renseignement technique dans le dépôt de votre candidature :

Clémentine NOBLE
Chargée de Projet -
Prix National de la
Construction Bois
07 66 34 02 72
pncb@fibois-france.fr

A propos du Prix National de la Construction Bois (PNCB) : Le Prix National de la Construction Bois est le concours de référence qui valorise l'architecture frugale, porté par le réseau Fibois France. Depuis 2012, il récompense des projets architecturaux de toute la France, le tout dans huit catégories). Le concours se déroule sur deux temps. D'abord, un jury régional décerne un prix régional de la construction bois, qui deviennent finalistes nationaux. Dans un second temps, le jury national sélectionne les meilleurs projets dans chacune des catégories.

Organisé par :



Financé par :



Soutenu par :



En partenariat avec :



**CONTACTS
PRESSE :**

Coralie Maussion - 06 43 44 41 25 - coralie@oxygen-rp.com
Axel Morais - 06 75 75 60 00 - axel.m@oxygen-rp.com